



# LA LETTRE

N° 2023 10

4 mars 2023

## L'ETAT PROVIDENCE EST MIS AU SERVICE DU PRIVE

C'est le titre d'une tribune dans le Monde du 1<sup>er</sup> février dernier développée par Maxime COMBES économiste et membre d'ATTAC France et Olivier PETITJEAN journaliste.

Ils annoncent « début novembre 2022 Emmanuel MACRON recevait à l'Elysée de grands groupes tels que LAFARGE, ARCELOR-METAL ou TOTALENERGIE et leur annonçait pouvoir débloquer 10 milliards € supplémentaires afin de décarboner les cinquante sites industriels les plus émetteurs de CO2 dans l'Hexagone. En parallèle, outre la réforme de l'assurance chômage visant à réaliser 4 milliards € d'économies, il assurait qu'un nouveau report de l'âge du départ à la retraite était indispensable pour réduire les dépenses publiques et investir massivement dans la transition écologique ».

Ils relèvent également que « la loi de finances 2023 indique noir sur blanc que la réforme des retraites ainsi que celle de l'assurance chômage doivent participer à la maîtrise des dépenses publiques. C'est aussi le sens des engagements pris par l'exécutif auprès de la Commission Européenne lors de la mise en œuvre du plan de relance 2020 et lors de la présentation du programme de stabilité 2022-2027. La même loi de finances 2023 annonce que la maîtrise des dépenses publiques permise par la réforme des retraites doit rendre possible la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) soit 8 milliards € ».

Ils constatent également « les aides publiques aux entreprises ont augmenté de

7,6% par an en moyenne entre 2006 et 2018 pour atteindre 140 milliards€ soit une croissance **5 fois plus rapide que le PIB et 2,5 fois que celle des pensions de retraites et les aides à la dépendance sur la même période** ».

C'est la confirmation de ce que nous avons annoncé à plusieurs reprises. Les différentes réformes entreprises dans le domaine de la Sécurité Sociale n'ont pas eu d'autres objectifs que de redonner des moyens financiers aux entreprises par la diminution des prestations. Mais pour quel objectif ? Développer l'économie ou enrichissement individuel des actionnaires ? A la vue de l'explosion du montant de leur fortune, on voit dans quel sens s'exécute le ruissellement vanté par Emmanuel MACRON.

Comme quoi la réflexion d'Ambroise CROIZAT en 1945 au moment de la création de la Sécurité Sociale était saine. Donnons la gestion de la sécurité sociale aux bénéficiaires dans une structure indépendante de l'Etat, sinon ses représentants trouveront toujours les moyens d'utiliser les fonds des cotisants pour en faire autre chose. On comprend mieux maintenant toutes les réformes qui ont amené la Sécurité Sociale dans les filets de l'Etat.

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@gmail.com

**Pour ne plus recevoir la lettre, envoyer votre demande de désabonnement à l'adresse mail de l'association**